

# **COMMISSION JEUNES ARBITRES**

**Délégation du Roannais** Tél: 04.77.44.51.96

PV N°15 publié le 25/11/2025

Réunion du lundi 24 novembre 2025

Responsable C.A. – Président délégué : : Antonio RODRIGUES - 06 80 40 26 80 ; Laurent GAUDARD (stagiaire) - 06 19 97 14 28

Responsable Administratif, gestionnaire du secrétariat de la SCJA, secteur Nord : Jean Claude LIGOUT - 06 71 47 93 39

Désignateurs arbitres : Jean Claude LIGOUT- 06-71-47-93-39

CTDA: Benoit CHANDELIER - 07 63 17 10 40 - mail: bchandelier@loire.fff.fr

Désignateur des observateurs arbitres jeunes : : Sébastien DECITRE – 07 63 44 64 48

Désignateur arbitres stagiaires : Kelyan JUAN - 07 83 87 22 59

Gestionnaire du budget & d'arbitres solidarité : Jean Noël FAURE - 07 60 08 56 40 Validateur des observations des arbitres jeunes : Sébastien DECITRE – 07 63 44 64 48

Gestionnaire des absences des arbitres : Habib TOUSNI - 06 27 61 81 72

Représentant des arbitres au comité directeur : Jean-Louis FOREST - 06 88 24 23 53

Responsable pôle formation: Victor PEREIRA - 06 16 98 37 18

Formateur au sein du pôle formation : Mourad OUNOUGHI - 06 28 69 04 41

#### INFO IMPORTANTE AUX ARBITRES

En cette période hivernale, afin d'éviter de vous déplacer pour rien, il est nécessaire de faire la démarche d'appeler les clubs pour la bonne tenue des rencontres, afin de savoir si celles-ci sont maintenues où inverser

#### **AVIS AUX ARBITRES**

- Les arbitres officiant en **U15 D2** sont priés d'envoyer **leurs rapports disciplinaires** au **District** : poules gérées par le District et non par la Délégation.

Rappel : le port de l'écusson est obligatoire. Tout manquement sera sanctionné : annexe numéro 5, règlement intérieur CDA

- Messieurs les arbitres vous êtes tenus de vérifier que l'arbitre assistant soit **OBLIGATOIREMENT** licencié pour officier à la touche et Vous avez l'obligation de noter les remplaçants ayant participés

Frais arbitrage en coupe c'est le club qui RECOIT qui règle la TOTALITE des frais arbitrage

## **COMMUNICATION**

La nouvelle adresse <u>arbitres@loire.fff.fr</u> doit être utilisée pour toute communication liée à l'arbitrage (CDA, questions, absences, désignation...). Lors de l'envoi, merci de bien vouloir préciser les informations suivantes : nom, prénom, n° licence et catégorie arbitre.

# **DATES A RETENIR**

- Stage de mi-saison arbitres jeunes : samedi 13 décembre au matin de 8h30 à 12h30 (secteur sud) et dimanche 14 décembre après-midi de 13h30 à 17h30, Salle du cosec Mably (secteur nord),
- Arbitres jeunes stagiaires module 8 : samedi 30 mai 2026 (lieu à définir)

## **RAPPEL FMI**

#### MERCI D'ETRE VIGILANT LORS DE LA SAISIE DE LA FMI

- SCORE
- REMPLACEMENTS (OBLIGATOIRE = MINUTES, N° ENTRANT + N° SORTANT)
- CARTON (MOTIF, N° FAUTIF + MINUTE)
- BLESSURE
- REMPLIR LA CASE « OBSERVATION D'APRÈS-MATCH » EN CAS D'EXCLUSION OU DE TOUT INCIDENT

Les arbitres doivent mettre un mot de passe rencontre complètement alphabétique (ne pas créer un mot de passe composé exclusivement de chiffre et/ou commençant par des chiffres) pour éviter le bug tablette en clôture de la FMI.

Les officiels doivent obligatoirement prendre en photo la Feuille de Match Informatisée (FMI) ou feuille de match « papier »avant le coup d'envoi et après la rencontre (avant la clôture et transmission), et les conserver pendant une semaine minimum.

#### **QUESTIONNAIRE ANNUEL**

Lors de la saison 2025 / 2026, deux questionnaires en ligne sont proposés. Un **seul est à effectuer** via un formulaire aux dates suivantes :

- Questionnaire n°1 en ligne : vendredi 19 décembre 2025 de 20:00:00 à 23:59:59
- Questionnaire n°2 en ligne : dimanche 11 janvier 2026 de 08:00:00 à 11:59:59

Le lien du formulaire (à venir prochainement).

## **INFORMATION AUX OBSERVATEURS**

Messieurs les observateurs lorsque vous êtes désignés lors d'une rencontre, veuillez assister aux consignes que l'arbitre donne avant le début du match aux deux capitaines et/ou aux deux arbitres assistants (bénévoles ou officiels). De plus, lors du débrief, il est impératif que les deux observateurs (assistant et central) restent ensemble du début à la fin.

## FORMATION INITIALE D'ARBITRE « DEVENIR ARBITRE »

Vous trouverez ci-après les informations et conditions d'inscriptions pour les candidats à l'arbitrage : <a href="https://loire.fff.fr/arbitrage/devenir-arbitre/">https://loire.fff.fr/arbitrage/devenir-arbitre/</a>

#### FIA n°4 – Lentigny

Vendredi 2 janvier 2026 : 18h30–22h Samedi 3 janvier 2026 : 8h30–17h30 Dimanche 4 janvier 2026 : 8h30–17h30

Module 7: Mardi 6 janvier 2026 (18h30-21h30 à la Délégation)

## **NOUVEAUX PROTOCOLES**

Les modifications des lois du jeu, ainsi que de nouveaux protocoles, sont désormais applicables à toutes les compétitions. Vous trouverez l'ensemble des protocoles à l'adresse suivante : https://loire.fff.fr/arbitrage/lois-du-jeu/

Afin de garantir une bonne compréhension et une application homogène, nous vous invitons à échanger directement avec les arbitres pour toute question ou précision.

Par ailleurs, tout au long de la saison, la rubrique Arbitrage du site est consultable pour vous informer des évolutions et rappels utiles.

## AA BÉNÉVOLES (LIGUE)

Ci-dessous figure la liste actualisée des clubs habilités à bénéficier de l'attestation leur permettant de signaler les hors-jeu lors des compétitions Jeunes et Féminines de Ligue, dans les cas où un seul officiel est désigné.

Je vous rappelle que l'arbitre a l'obligation d'accepter cette aide dès lors que le club est en règle. Toutefois, il conserve la possibilité de retirer ce droit à un dirigeant en cas de manquements graves constatés au cours du match.

Les AA bénévoles devront assurer la surveillance de la même moitié de terrain tout au long de la rencontre, en changeant de côté à la mi-temps. Compétitions concernées : R2F, U18F R1 et R2, U18 R2, U16 R1, U16 R2, U15 R1 (poules A et B), U15 R2, U14 R1 (poules A et B).

CLUBS : SORBIERS LA TALAUDIERE - ANDREZIEUX BOUTHEON - SAVIGNEUX MONTBRISON - ST PAUL EN JAREZ - RIVE DE GIER - MONTS ET PLAINE - FEURS

#### **ARBITRES SOLIDARITE**

Il s'agit d'une cotisation annuelle venant en aide aux arbitres et à leurs familles, ayant été touchés par des drames personnels ou ayant eu des événements heureux, dans et hors du champ de la mission arbitrale. Chaque saison, elle assure pleinement son rôle de « famille arbitrale » dans le respect des valeurs d'entraide et de solidarité, en apportant un soutien moral et financier dans des traversées difficiles et heureuses de la vie. Elle est fixée à 8 euros pour la saison 2025/2026. Vous aurez la possibilité d'effectuer votre règlement par carte bleue (paiement sécurisé) directement via ce lien : <a href="https://www.payasso.fr/arbitres-solidarite-25-26/cotisations">https://www.payasso.fr/arbitres-solidarite-25-26/cotisations</a> (nouveauté).

Par ailleurs, pour toute demande heureuse ou malheureuse, merci de prendre contact avec M. Jean Noël FAURE, responsable d'Arbitres Solidarité, au 07 60 08 56 40.